



Yigdal a donné lieu à de multiples interprétations par des chantres.

## Yigdal

### 13 articles de foi en musique

**Ces 13 articles de foi ont été rédigés par Maïmonide dans son introduction au chapitre Hélek (chapitre X du traité Sanhédrin) en 1168.**

### Historique de Yigdal

A Rome, en 1404, le rabbin poète Daniel ben Yéhouda Dayan publia (après huit années de travail) l'hymne **Yigdal** qui sera introduit dans le rituel de prières. Du langage philosophique de Maïmonide, l'auteur passa à un langage ouvert accessible à tous les fidèles. Déjà au XV<sup>ème</sup> siècle, il existait différentes versions de présentation des 13 articles de foi, mais c'est celui-ci qui trouva grâce aux yeux de la communauté, et qui a survécu jusqu'à aujourd'hui. L'une des raisons de ce succès est le rythme d'écriture qui permet de l'adapter sur plusieurs airs, ashkénazes et sépharades.

Rabbi Daniel Dayan a ajouté un quatorzième principe, qui conclut son chant: «Voici les treize principes de la Torah de Moïse et les principes de sa loi.» Pourquoi ? On sait que de son vivant déjà, et après sa mort encore plus, Maïmonide fut contesté sur ces treize articles (il ne mentionnait pas, par exemple, l'immortalité de l'âme). L'auteur de Yigdal voulait ainsi montrer son approbation avec Rambam, en l'affiliant à Moïse, *Moshé rabbénou*.

Il existe des dizaines d'airs de Yigdal, autant dans le rite ashkénaze et sépharade, et ce, en fonction des Shabbath et des fêtes. Certains de ces airs sont codifiés sur des partitions, avec accompagnement instrumental.

### Les 13 articles

Dans le texte synagogal, chacun des 13 articles est inauguré par la formule: *ani maamin béémouna chéléma*, « Je crois d'une foi parfaite... » :

- 1- Que le Créateur, béni soit Son nom, est le seul créateur et le seul guide du monde.
- 2- Que le Créateur, béni soit Son nom, est unique.
- 3- Que le Créateur, béni soit Son nom, ne possède aucun corps, ni aucune forme corporelle.
- 4- Que le Créateur, béni soit Son nom, est le Premier et le Dernier.
- 5- Que le Créateur, béni soit Son nom, est l'unique objet de nos prières, et nul autre.
- 6- Que les propos des Prophètes sont vérité.
- 7- Que la prophétie de Moïse, notre maître, sur lui la paix, est vraie, qu'il est et reste le père de tous les prophètes.
- 8- Que la Torah que nous possédons est celle transmise à de Moïse, notre maître, sur lui la paix.
- 9- Que cette Torah ne sera pas changée contre une autre loi ou doctrine.
- 10- Que le Créateur, béni soit Son nom, connaît l'œuvre de l'Homme et ses pensées secrètes.
- 11- Que le Créateur, béni soit Son nom, récompense le juste et punit le méchant.
- 12- Que le Messie (Machiah) viendra, et bien qu'il tarde à venir, je crois en sa venue.
- 13- Que les morts ressusciteront, selon la volonté du Créateur, béni soit Son nom.